



L'atelier récemment organisé par le CTA sur le thème « Dynamiser l'agriculture de nouvelle génération dans les pays ACP par l'entrepreneuriat des jeunes, la création d'emplois et la numérisation » a identifié sept facteurs essentiels : l'accès des jeunes aux investissements et aux financements, l'application d'approches et de modèles répliquables à grande échelle, la création d'un environnement politique favorable aux jeunes, une agriculture capable d'attirer les jeunes, l'accès des jeunes aux marchés, l'utilisation de *business models* efficaces, et l'accès à une série de compétences, de capacités, de connaissances et de méthodes pour les développer.

Ce document rédigé par Joash Moitui analyse les défis et les opportunités que rencontrent les jeunes qui veulent se lancer dans l'agriculture et l'agrobusiness. Il s'intéresse aux mesures que les gouvernements et autres acteurs du développement peuvent prendre pour rendre ce secteur plus attrayant aux yeux des jeunes, en mettant l'accent sur les mesures susceptibles de stimuler la productivité, de renforcer les chaînes de valeur et d'accroître la participation des jeunes au dialogue politique.



Introduction

L'agriculture est l'un des secteurs ayant le plus grand potentiel de création d'emplois pour les jeunes d'Afrique subsaharienne. Cependant, la plupart des jeunes ne sont pas attirés par ce secteur (Babbie, 2016). Ce document présente des mesures pouvant être mises en place dans trois domaines pour rendre l'agriculture plus attrayante aux yeux des jeunes hommes et femmes ruraux : l'augmentation de la productivité, le renforcement des systèmes de chaîne de valeur et l'intensification de la participation des jeunes au dialogue politique.

Accroître la productivité

Malgré les progrès considérables accomplis et l'affectation de ressources techniques et financières accrues à l'inclusion financière, beaucoup reste à faire. Étant donné que la modernisation de l'agriculture nécessite des investissements et des fonds de roulement pour accroître la productivité, les jeunes doivent avoir accès aux financements et à la terre pour pouvoir pratiquer l'agriculture. Faciliter l'accès des jeunes à ces ressources est donc la première chose à faire pour accroître leur productivité.

L'accès à la terre est une condition préalable à la plupart des formes d'agriculture, et les terres sont les garanties les plus communément acceptées par les banques pour accorder des prêts agricoles. Toutefois, la plupart des jeunes africains n'ont pas accès à la terre. Une enquête menée à l'échelle nationale en Éthiopie en 2012 a établi que les jeunes âgés de 18 à 29 ans ne détiennent que 21 % des propriétés foncières rurales et que les jeunes femmes ne représentent que 3 % des propriétaires terriens, alors que la législation foncière éthiopienne prévoit des droits fonciers égaux pour les femmes et les hommes (Bezu et Holden, 2014). Il est donc

urgent que les responsables politiques élaborent des approches pour faciliter l'accès des jeunes à la terre.

Les stratégies et approches innovantes qui se sont avérées efficaces pour améliorer l'accès des jeunes femmes et hommes ruraux à la terre consistent notamment à :

- intégrer l'obligation de donner des terres aux jeunes¹ dans les programmes des bailleurs de fonds destinés aux communautés ;
- mettre en place des programmes de réinstallation qui ciblent les jeunes femmes et hommes ;
- changer les politiques pour encourager l'octroi de nouvelles propriétés agricoles aux jeunes par des actions positives mises en œuvre par les gouvernements² et les communautés ;
- améliorer les marchés fonciers (amélioration de l'accès aux informations, financements, baisse des coûts de transaction).

Ces mesures favorisent la gestion conjointe des terres par les jeunes et les adultes et développent la capacité des jeunes à intervenir sur les questions liées à la terre. Dans les situations où la redistribution de terres aux jeunes est difficilement envisageable, il est possible d'opter pour des solutions de bail foncier ou d'autres régimes pour améliorer l'accès des jeunes à la terre.

Accès au financement

Les facteurs qui empêchent l'accès des jeunes aux ressources financières sont notamment :

- l'image négative que les prestataires de services financiers (PSF) ont des jeunes agriculteurs ;
- l'incapacité des PSF à offrir des services aux jeunes ruraux ;
- les compétences limitées des jeunes en matière de finance ;
- le manque d'innovations dans les technologies de l'information et de la communication en matière de finance ;
- un environnement politique et réglementaire faisant obstacle à l'inclusion financière (Rutten et Fanou, 2015).

Les PSF considèrent que les jeunes femmes et hommes ruraux représentent une clientèle à risque (MIJARC/FIDA/FAO, 2012) parce qu'ils mènent souvent leurs activités en dehors des chaînes de valeur existantes et n'ont qu'un



accès restreint aux marchés pour y proposer leurs produits et services. Les jeunes ruraux ont des rentrées financières moins régulières et sont donc des emprunteurs à haut risque. De plus, ils sont rarement organisés en groupements commerciaux formels comme des coopératives ou des groupements de producteurs, pouvant contribuer à réduire les risques.

En outre, les jeunes ne possèdent souvent pas de titres de propriété ni d'autres biens, comme des voitures ou des motos, acceptables comme garantie par les établissements bancaires traditionnels. Leur manque de connaissances techniques, commerciales et financières limite aussi leur capacité à attirer des garants potentiels pour des prêts. Les jeunes dépendent donc de sources de financement informelles et coûteuses (famille, amis, clubs et groupes d'entraide) pour épargner ou emprunter, ou encore de prêts accordés par des contractants sous la forme d'intrants agricoles ou d'assurances (Demirguc-Kunt *et al.*, 2014).

De nombreuses approches innovantes permettent aux jeunes d'obtenir des fonds pour effectuer des investissements agricoles, comme le recours à des groupements d'épargne pour les jeunes comme tremplin vers l'inclusion financière formelle (Smith *et al.*, 2015). Ces approches peuvent aider les jeunes à commencer à financer leurs propres initiatives. Les fonds de capital-risque à destination des jeunes sont une autre solution originale. En 2011, le gouvernement ougandais a lancé un fonds de capital-risque pour les jeunes entrepreneurs qui a accordé des prêts d'un montant maximal de 2 000 USD pour les personnes et de 9 700 USD pour les entreprises. Les jeunes travaillant dans différents secteurs, y compris ceux de la pêche, de l'élevage, de la transformation agricole et de l'agriculture, remplissaient les conditions pour introduire une demande (République d'Ouganda, 2014).

Ces initiatives sont facilitées par l'utilisation de plus en plus répandue des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur financier en Afrique subsaharienne. Ces technologies font baisser les coûts de transaction associés à la fourniture de services dans les zones rurales et améliorent ainsi la capacité des PSF à offrir des services financiers aux jeunes ruraux. Les produits de banque en ligne et de commerce électronique désormais proposés par la plupart des PSF



(comme les plateformes mobiles M-Pesa et Mkulima Young au Kenya) ont accru le taux de pénétration des services financiers, même dans les zones rurales considérées comme coûteuses à desservir (CNBC, 2017). Le modèle des associations villageoises d'épargne et de crédit et des groupes d'entraide et les initiatives communautaires qui offrent aussi des formations en compétences entrepreneuriales, du mentorat et des services de développement des connaissances financières, comme le Projet d'appui aux filières agricoles-Extension mis en place au Sénégal, remédie à l'accès insuffisant des jeunes aux financements ruraux résultant de l'absence d'institutions de crédit formelles (FIDA, 2014). D'autres approches visant à améliorer l'accès au financement sont, entre autres, les récépissés d'entrepôt, les subventions, les subventions de démarrage et les garanties de prêt accordées aux PSF pour atténuer les risques liés aux transactions impliquant des entreprises de jeunes (OCDE, 2015).

Lorsque des débouchés commerciaux sont garantis, les acteurs de la chaîne de valeur peuvent accorder des financements aux jeunes producteurs ou groupements de jeunes de cette chaîne de valeur pour leur permettre d'acheter de l'équipement ou des intrants agricoles. En examinant l'ensemble de la chaîne de valeur, les acteurs peuvent non seulement repérer les pratiques agricoles les plus appropriées et les plus efficaces, mais aussi privilégier celles dont les résultats devraient améliorer la productivité.

Un examen du Projet de développement des chaînes de valeur au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et du Limpopo (PROSUL) lancé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) a confirmé que les services à valeur ajoutée dans le cadre du financement des chaînes de valeur, comme les formations techniques et commerciales, avaient permis de faciliter l'accès des communautés bénéficiaires à des services financiers abordables

(FIDA, 2016). Le modèle de financement eGranary proposé par la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF et FIDA, 2017) accorde des prêts à des groupes d'agriculteurs pour leur permettre d'acheter des intrants ainsi que des assurances flexibles pour réduire les risques liés aux prêts. Si le nombre de jeunes ayant bénéficié de tels prêts n'est pas connu, ce modèle regroupe les principaux facteurs de réussite des initiatives de prêts ruraux pouvant être reproduits en vue d'accorder des prêts aux jeunes femmes et hommes ruraux.

Renforcer les systèmes de chaîne de valeur

Les jeunes femmes et hommes ruraux ont difficilement accès aux marchés des produits, des services et du travail. Cette situation limite leurs perspectives d'emploi et leurs possibilités de lancer des projets d'entreprise. Pour créer des emplois décents et durables dans ce secteur, il est nécessaire d'accroître la productivité agricole et de renforcer les systèmes de marché rentables pour les biens et services agricoles. Les modèles de développement des chaînes de valeur inclusives au profit des pauvres cherchent en priorité à accroître durablement les profits des acteurs des chaînes de valeur (hommes et femmes, aussi bien jeunes que plus âgés), à rendre les débouchés des chaînes de valeur plus attrayants aux yeux des jeunes fournisseurs de main-d'œuvre ou de produits et services, et à améliorer les systèmes de transport ruraux afin de réduire le gaspillage agricole (Seshie, 2016). Le rôle du secteur privé, qui consiste à créer des emplois et des opportunités et à encourager les investissements ruraux tout en collaborant avec le secteur public, est fondamental pour catalyser la croissance des entreprises rurales.

Les TIC pourraient permettre à tous les acteurs d'une chaîne de valeur de connaître les conditions et les prix du marché. Au Kenya, les fournisseurs et les acheteurs de produits agricoles sont mis en relation par des logiciels de commerce agricole tels que Mfarm et Mkulima Young (Irungu *et al.*, 2015). Les TIC ont également permis de fournir des services de vulgarisation aux jeunes ruraux du Ghana (Réseau des jeunes agriculteurs de la savane : <http://savanet-gh.org/>), du Kenya (plateforme en ligne Mkulima Young : <http://savanet-gh.org/>) et du Rwanda (M-Lima : <http://www.agrofiba.com>). En résumé, le développement de programmes de



fournisseurs visant à aider les entreprises de jeunes à améliorer la qualité de leurs produits et à intensifier leur production peut aussi permettre à ces entreprises d'améliorer leur part de marché et leurs atouts dans les chaînes de valeur.

Les jeunes sont plus disposés que leurs aînés à s'impliquer dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Ils font preuve d'innovation et d'opportunisme en élaborant des stratégies pour gagner leur vie dans les réseaux sociaux, et pas uniquement par l'agriculture. Le développement des infrastructures de marché dans les zones rurales peut donc stimuler la participation des jeunes à des activités non agricoles, dans le rôle d'intermédiaires, de courtiers ou d'agents d'information sur les marchés. Les jeunes femmes tirent notamment de plus en plus parti des possibilités de travail non agricole, par exemple en gérant des magasins de vente au détail ou en organisant des activités de transport de la production agricole. De telles activités leur conviennent bien, car elles leur offrent la possibilité de travailler tout en restant près de leur domicile pour y gérer les tâches domestiques.

Stimuler la participation des jeunes au dialogue politique

Les jeunes femmes et hommes ruraux n'ont pas voix au chapitre quant à la formulation des politiques agricoles en Afrique subsaharienne (ONU, 2018). Les organisations de jeunes sont souvent exclues des forums politiques vu leurs compétences limitées et leur faible pouvoir de négociation (FAO, 2017). Cette situation persiste malgré le fait que, selon la constitution de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les plateformes et institutions publiques élues ne peuvent pas compter plus de deux tiers de membres du même sexe et que tous les citoyens peuvent y participer, indépendamment de leur âge. Le Kenya est particulièrement concerné (République du Kenya, 2015). La Charte africaine de la jeunesse, à laquelle la plupart des pays africains adhèrent, prévoit que les

jeunes ont le droit de prendre part au processus politique (Union africaine, 2006).

Plusieurs méthodes et mécanismes se sont avérés efficaces pour stimuler la participation des jeunes ruraux aux processus politiques dans le monde : sensibiliser les parties prenantes à l'importance de la participation des jeunes ; encourager les organisations de jeunes femmes et hommes ruraux ; et associer les jeunes au processus de développement (Vargas-Lundius et Suttie, 2013).

Le Réseau d'analyse des politiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et aux ressources naturelles (FANRPAN : <https://www.fanrpan.org>) en est une bonne illustration. La force de ce réseau réside dans l'inclusivité de la plateforme qui rassemble des acteurs publics et non publics (gouvernements, organisations paysannes, associations de jeunes et de femmes, chercheurs, entreprises agricoles et organisations de la société civile) pour les faire collaborer sur un pied d'égalité à l'élaboration des politiques, tout en conservant assez d'indépendance pour mener des activités de conseil, d'analyse et de recherche sur les politiques objectives et fondées sur des éléments probants (FANRPAN, 2012). À l'échelle nationale, les pôles nationaux de FANRPAN et le réseau plus large offrent une infrastructure inégalée pour mobiliser les parties prenantes, diffuser les résultats de la recherche et intégrer la politique et l'apprentissage.

Le réseau FANRPAN est parvenu à influencer les politiques sur l'agriculture intelligente face au climat, l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels et le renforcement institutionnel. Il a aussi assuré la gestion de plusieurs programmes complémentaires, parmi lesquels le programme de Renforcement des politiques d'adaptation au changement climatique fondées sur des données probantes (SECCAP), l'Initiative de la société civile africaine pour des dialogues politiques sur le changement climatique (ACCID), le Projet d'harmonisation de la sécurité semencière (HaSSP) et le projet « De l'agriculture à l'alimentation » (ATONU). Les projets de FANRPAN alimentent les processus politiques nationaux et continentaux en établissant des plateformes multi-acteurs pour améliorer la participation à des plans d'investissements agricoles et la mise en œuvre de ces plans, ainsi qu'en renforçant les capacités nationales et régionales en matière de dialogue, d'examen et de planification politique.

Renforcer les capacités des institutions des secteurs public et privé au service des jeunes

Les nombreux jeunes vivant dans la pauvreté dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne ont la possibilité de contribuer à la croissance économique s'ils sont mobilisés correctement. Cela implique d'investir dans des politiques et stratégies qui transforment les économies rurales et créent des emplois décents pour les jeunes ruraux. Pour ce faire, les politiques doivent transposer les besoins et les aspirations des jeunes ruraux dans des programmes de développement dans le secteur de l'agriculture, qui créent des possibilités d'emploi pour les jeunes.

Pour relever le défi de la transformation rurale en Afrique subsaharienne, il faut réaffirmer la volonté de supprimer les disparités économiques dans les zones rurales, renforcer les capacités des institutions des secteurs public et privé au service des jeunes ruraux (ministères et services gouvernementaux, banques, organisations de jeunesse) et renforcer le développement des capacités des jeunes ruraux.

Les programmes en faveur des jeunes doivent réunir plusieurs caractéristiques essentielles. Ils doivent recueillir et analyser des données ventilées par sexe et par âge, considérer les jeunes comme un sous-groupe cible de bénéficiaires et allouer des ressources pour appuyer la mise en œuvre, la gestion et le rapport des interventions visant les jeunes.

Reconnaître le potentiel et les aspirations des jeunes

La transformation agricole dépend de l'application d'approches qui ciblent la jeunesse et l'écosystème des jeunes (l'environnement politique et les mécanismes d'appui comme les PSF, les fournisseurs de services de développement d'entreprise et les organisations de jeunes). Cela repose sur le fait que les jeunes ruraux sont confrontés à des obstacles liés à leur âge ou étant le résultat des politiques et des systèmes en vigueur dans le contexte où vivent ces jeunes.

Ce document examine certains aspects comme l'entrepreneuriat des jeunes et l'agrobusiness, qui, comme l'espère l'auteur, orienteront la future planification des projets d'investissement, au CTA et ailleurs.

Références

- Babbie, K. 2016. *Rethinking the 'youth are not interested in agriculture' narrative* [en ligne]. Next Billion, blog. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2ASxLwn> [Page consultée le 16 novembre 2018].
- Bezu, S. et Holden, S. 2014. Are rural youth in Ethiopia abandoning agriculture. *World Development*, 64:259–272.
- CNBC Africa. 2017. *M-pesa has completely transformed Kenya's economy, this is how...* [en ligne]. CNBC Africa. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2T1fVyg> [Page consultée le 17 janvier 2019].
- Demircuc-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D. et Van Oudheusden, P. 2015. *The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion Around the World*. Policy Research Working Paper 7255. Banque mondiale, Washington, DC. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2eoJs54> [Page consultée le 17 janvier 2019].
- EAFF et FIDA. 2017. *Using the eGranary innovative mobile platform to deliver economic services to farmers in East Africa*. Large Grant Design Document. Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est, Nairobi, et Division Afrique orientale et australe du FIDA, Rome. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2USEmiW> [Page consultée le 18 décembre 2017].
- FANRPAN. 2012. *Engaging Youth in Agricultural Policy Processes*. Policy Brief Series, Issue 2: Volume XII. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2HiSRcW> [Page consultée le 17 janvier 2019].
- FAO. 1986. *Ethiopia Highlands Reclamation Study. Final Report. Volume 1*. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/docrep/field/009/ar863e/ar863e.pdf> [Page consultée le 3 janvier 2019].
- FAO. 2017. *Expert Meeting Addressing the Challenges Faced by Rural Youth Aged 15 to 17 in Preparing For and Accessing Decent Work: Documented Results*. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i6975e.pdf> [Page consultée le 19 novembre 2018].
- FIDA. 2014. *Projet d'Appui aux Filières Agricoles. Rapport de revue à mi-parcours*. Fonds international de développement agricole, Rome. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2QTx0sb> [Page consultée le 17 janvier 2019].
- FIDA. 2015. *National Agricultural Land and Water Management Development Project (Nema) DSF Grant # 8108-GM: Supervision Report*. Fonds international de développement agricole, Rome. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2Dgfhru> [Page consultée le 17 janvier 2019].
- FIDA. 2016. *Pro-Poor Value Chain Development Project in the Maputo and Limpopo Corridors (PROSUL). Mid-Term Review Report*. Fonds international de développement agricole, Rome. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2Cvonib> [Page consultée le 17 janvier 2019].
- Irungu, K., Mbugua, D. et Muia, J. 2015. *Information and communication technologies (ICTs) attract youth into profitable agriculture in Kenya*. East African Agricultural and Forestry Journal, 81(1): 24–33.
- Mbaya, Sue. 2001. *Land reform in Zimbabwe: lessons and prospects from a poverty alleviation perspective*. Article présenté lors de la Conférence sur la réforme agraire et la réduction de la pauvreté en Afrique australe organisée par le Southern African Regional Poverty Network (SARPN) du Human Sciences Research Council (HSRC), Pretoria. Disponible à l'adresse : <http://bit.ly/2HrQMvC> [Page consultée le 24 janvier 2019].
- MIJARC/FIDA/FAO. 2012. *Summary of the Findings of the Project Implemented by MIJARC in Collaboration with FAO and IFAD: 'Facilitating Access of Rural Youth to Agricultural Activities'*. Session jeunesse du Forum paysan, le 18 février 2012. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2R41NH4> [Page consultée le 19 décembre 2018].

OCDE. 2015. *New Approaches to SME and Entrepreneurship Financing: Broadening the Range of Instruments*. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2vysODR> [Page consultée le 17 janvier 2019].

ONU. 2018. *Global Survey Report on the United Nations' Work on Youth (Youth-SWAP Outcomes, 2014–2016): Overview, Country Spotlights and Key Lessons Learned*. Organisation des Nations unies, New York, États-Unis. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2K6LFhQ> [Page consultée le 16 novembre 2018].

République d'Ouganda. 2014. *Uganda's Employment Challenge. An Evaluation Of Government's Strategy*. Economic Development Policy and Research Department, Ministry of Finance, Planning and Economic Development. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2FFvsQt> [Page consultée le 17 janvier 2019].

Rutten, L. et Fanou, S.L. 2015. 'Chapter 4: Innovative and inclusive finance for youth in agriculture.' In *Alliance for a Green Revolution in Africa. Africa Agriculture Status Report: Youth in Agriculture in sub-Saharan Africa*. AGRA, Nairobi. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2BaNHKZ> [Page consultée le 16 novembre 2018].

Seshie, R. 2016. *VIVUS - A distribution and marketing company for the BoP market in Ghana* [en ligne]. Ashoka Changemakers. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2UUQ5NY> [Page consultée le 19 décembre 2018].

Smith, W., Scott, L. et Shepherd, A. 2015. *Financial Inclusion Policy Guide: Enhanced Resilience Through Savings and Insurance via Linkages and Digital Technology*. Policy Guide No. 6. Chronic Poverty Advisory Network, Londres. Disponible à l'adresse : <https://dl.orangedox.com/FbQBil2eyW6clPZA77> [Page consultée le 17 janvier 2019].

Union africaine. 2006. *Charte africaine de la jeunesse*. Addis-Abeba. Disponible à l'adresse : <https://au.int/fr/treaties/african-youth-charter> [Page consultée le 8 janvier 2019].

Vargas-Lundius, R. et Suttie, D. 2013. *Improving Young Rural Women's and Men's Livelihoods – The Most Sustainable Means of Moving to a Brighter Future*. Youth Policy Brief. Fonds international de développement agricole, Rome. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/2OFdTBT> [Page consultée le 19 novembre 2018].



Notes

1 En Gambie, le Projet de développement d'horticulture et d'élevage (LHDP) et le Projet national de développement de la gestion de l'eau et des terres agricoles (NEMA) ciblaient des groupements villageois de jeunes et de femmes (les *kafos*) pour améliorer leur accès aux terres fertiles et les encourager à créer des potagers villageois. Les *kafos* ont aussi reçu des kits de démarrage contenant des intrants et de l'équipement agricole (FIDA, 2015).

2 En 1997, le gouvernement du Zimbabwe s'est engagé dans un Programme de réforme agraire et de redistribution des terres (LRRP2) ayant pour objectif de redistribuer une part substantielle de l'agriculture commerciale sur cinq ans et de réinstaller environ 150 000 familles. Il s'agissait notamment de réinstaller des jeunes fraîchement diplômés d'instituts d'agronomie et d'autres personnes possédant une expérience dans le secteur agricole, en respectant la dimension de genre (Mbaya, 2001).

Cet article a été rédigé dans le cadre d'une initiative menée par le CTA visant à documenter et à partager les connaissances pratiques sur les approches agricoles efficaces pour l'agriculture des pays ACP. Il regroupe les connaissances, les enseignements et les expériences pratiques afin de documenter et d'orienter la mise en œuvre de projets axés sur l'agriculture pour le développement.

Dans une série de vidéos, les participants donnent leur point de vue sur les questions soulevées pendant l'atelier. Voir : <https://tinyurl.com/y7xhhfho>

Les produits de l'atelier peuvent être consultés et téléchargés à l'adresse suivante : <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/97710>

Auteur

Joash Ntenga Moitui est chercheur indépendant sur les questions de développement. Il a travaillé au Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) (Pays-Bas).

Crédits photos

Page 1 en haut – Tamiru Legesse / FAO. Page 1 en bas – Sia Kambou / FAO. Page 2 – Luis Tato / FAO.

Page 3 – Stephanie Gliniski / FAO. Page 4 – Riccardo Gangale / FAO. Page 7 – photo envoyée par Caroline Hien

À propos de la collection

Les Technical Briefs du CTA documentent l'expérience et l'apprentissage sur des sujets d'actualité intéressant la communauté de développement agricole ACP. Ils sont conçus comme un guide pratique pour les personnes professionnellement concernées ou fortement intéressées par le sujet.

Centre technique de coopération agricole et rurale

B.P. 380 – 6700 AJ Wageningen – Pays-Bas

Tél. : +31 (0) 317 467 100 | Courriel : cta@cta.int | www.cta.int

Ce travail a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Toutefois, il reste sous la seule responsabilité de son (ses) auteur(s) et ne reflète jamais les opinions ou les déclarations du CTA ou de ses coéditeurs ou de l'Union européenne ni l'opinion d'un pays ou d'un État membre. L'utilisateur devrait faire sa propre évaluation quant à la pertinence de toute déclaration, argumentation, technique expérimentale ou méthode décrite dans ce travail.

Ce travail est la propriété intellectuelle exclusive du CTA et de ses coéditeurs, et ne peut pas être commercialement exploité. Le CTA encourage sa diffusion à des fins d'étude privée, de recherche, d'enseignement ou autres fins non commerciales, à condition que la reconnaissance appropriée soit faite :

– du droit d'auteur du CTA et du financement de l'Union Européenne en incluant le nom de l'auteur, le titre du travail et l'avis suivant "© CTA 2019 sur financement de l'Union Européenne",

– et que les opinions et déclarations exprimées sont de la seule responsabilité des auteurs, et aucunement celles du CTA ou de ses coéditeurs, ni de l'Union Européenne, en insérant la clause "disclaimer" standard du CTA.

